

Conférence salariale 2019
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

Les agents en administration territoriale (sont mentionnés, les administrations n'ayant pas négocié d'accords pour envisager des négociations collectives nationales territoriales de référence.

Cette nouvelle fois, le taux d'évolution de la masse salariale 2019 annoncé par le pouvoir public est inférieur à l'augmentation de 0,8% obtenue précédemment en matière d'ajustement des gages de ces mêmes professionnels.

Officiellement, ce dernier ajustement de masse salariale de 0,8% est issu de la convention collective de référence de la Branche, établie par les professionnels, les employeurs et l'État.

[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée

2 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://afdallier.org/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>

Liens

[1] <https://afdallier.org/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>